

FORMATIONS  
2010



## DIVERSIFIER LES ACTIVITÉS EN SOCIÉTÉS

MAI  
du 19 au 21  
(3 jours)

### Energies renouvelables : quel montage ? Quelle société ?

**OBJECTIF** : Photovoltaïque, méthanisation, éolien, les nouveaux modes de valorisation des surfaces ou de l'activité agricole posent des difficultés d'adaptation des réglementations rurales, notamment face aux sociétés d'exploitation agricole. L'objet de cette session est d'analyser ces difficultés au regard des réglementations juridiques, fiscales et économiques propres à l'agriculture, ainsi que les différentes solutions envisageables.

#### PROGRAMME

Photovoltaïque, méthanisation, éolien :

- cadre général ;
- analyse juridique ;
- traitement fiscal ;
- rapport avec les sociétés civiles d'exploitation agricole ;
- conséquences en réglementation économique.



Florence **DURAND**  
Eric **MASTORCHIO**  
Alexandre **SIGURÉ**

Participation aux frais :

**1 190 €**

(support  
documentaire inclus)  
+ frais de repas

Lieu : ANSGAEC - Paris



**ANSGAEC - Association Nationale des Sociétés  
et Groupements Agricoles pour l'Exploitation en commun**

11 rue de La Baume – 75008 PARIS

Téléphone : 01 53 89 12 20 Fax : 01 45 63 09 32

Mèl : [ansgaec@ansgaec.org](mailto:ansgaec@ansgaec.org)